



Appel à consultation

Initiative pour la création d'une plateforme de réseau des lauréats(es) internationaux en particulier sub-sahariens formés dans le domaine de la santé au Maroc

Cas des lauréats(es) de l'Ecole Nationale de Santé Publique

TERMES DE REFERENCE

1- Contexte :

Le Maroc est connu pour être un pays d'émigration estudiantine. Depuis 1998, il a accueilli près de 60000 étudiants(es) de toutes nationalités confondues dont environ 35000 ont achevé leur cursus de formation. Selon le Ministère de l'Enseignement Supérieur, le nombre d'étudiants(es) étrangers au Maroc est passé de 3628 en 1999 à 15577 apprenants(es) en 2011, issus de 134 pays, soit une augmentation de 1.40% à 3.99% de l'effectif total des étudiants(es) des universités marocaines (publiques et privées). Aujourd'hui, on compte environs 7500 étudiants(es) d'origine africaine (dans les établissements publics) parmi les étrangers en cours de formation au Maroc.

L'intérêt des étudiants(es), originaires des pays d'Afrique sub-saharienne, pour les écoles et les universités marocaines s'explique par la qualité du système éducatif marocain et aussi par le fait que ces pays disposent d'accords de partenariats dans le domaine technique, culturel et scientifique avec le Maroc.

Dans le cadre de ces partenariats, l'Ecole Nationale de Santé Publique(ENSP), les facultés de médecine et de pharmacie, les Instituts Supérieurs des Professions Infirmières et des Techniques de Santé et les hôpitaux accueillent chaque année de nombreux étudiants(es) et professionnels de la santé originaires de différents pays africains et ce, pour suivre des études en management de la santé, en épidémiologie de santé publique, en pharmacie, en médecine et en soins infirmiers et afin de bénéficier des stages de perfectionnement et/ou de spécialisation en santé.

L'ENSP est l'une des institutions du royaume reconnue par son ouverture sur l'environnement international et régional en particuliers africain. Elle présente un



espace non seulement d'accueil des étudiants(es) originaires de l'Afrique sub-saharienne mais aussi un espace de partage d'expériences, de recherche en santé, d'échange des expertises et d'organisation de conférences et d'ateliers de formation continue régionaux, regroupant différents pays du continent Africain. En plus, elle joue un rôle de lien de passage entre ces partenaires internationaux (l'Institut de Médecine Tropicale (IMT de Belgique), ISGlobal, l'Université de Barcelone, l'Ecole Andalouse en Santé Publique, le CDC d'Atlanta, l'EHESP de Rennes, etc.) et africains à travers l'encadrement et la mise en œuvre de projets ambitieux (tels que le projet RIPSEC avec l'IMT et la RDC, le projet Switching the pool avec l'IMT et plusieurs pays d'Afrique sub-saharienne, etc.).

A cet effet, l'ENSP en partenariat avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) propose d'entreprendre un recensement de compétences africaines lauréates de l'ENSP.

2- Objectif et actions spécifiques de l'intervention :

Recenser les lauréats(es) de l'ENSP originaires de pays de l'Afrique sub-saharienne afin de développer une plateforme web permettant la création d'un réseau de professionnels en santé publique et management de la santé dans une perspective de faciliter leur mobilisation et leur mobilité entre les pays du sud.

Pour atteindre cet objectif, des actions doivent être planifiées et exécutées comme suit:

- a. Identifier et lister les partenaires clés intervenant dans le parcours de formation en santé publique et management de la santé des africains sub-sahariens venant suivre leurs études au Maroc.
- b. Mener en collaboration avec les partenaires clés et en particulier avec l'Agence Marocaine de Coopération Internationale (AMCI), un recensement des lauréats(es) formés à l'ENSP en santé publique et management de la santé,
- c. Définir le profil des lauréats(es) : pays d'origine, sexe, âge, profil, statut matrimonial, niveau d'études, cursus suivi au Maroc, lieu de la formation, diplôme obtenu, date d'obtention, situation professionnelle actuelle.



- d. Formuler des recommandations, à partir des résultats obtenus, pour la création d'une plateforme en ligne, regroupant les lauréats(es) de l'ENSP : définir les missions de la plateforme, composition, mode de gestion et de fonctionnement.
- e. Créer la plateforme pilote.
- f. Décrire les canaux pouvant contribuer à la mobilité des compétences recensées entre les différents pays du sud en fonction des besoins identifiés, par les autorités, notamment en matière de santé publique, de santé de famille et santé communautaire, de renforcement du plateau technique des hôpitaux ou de la gestion de programme de santé et d'établissement de santé.
- g. Lister en collaboration avec l'ENSP et les institutions concernées, dans les différents pays impliqués, les potentielles activités pour dynamiser le réseau. A titre d'exemples : les types de formation continue, d'ateliers, de conférences et autres événements utiles pour de ces lauréats(es).

3- Livrables :

Le/la consultant (e) devra présenter :

- Une note méthodologique détaillée,
- Un calendrier détaillé d'exécution du projet avec les jalons,
- Un rapport avec les éléments suivants :
 - Résumé exécutif en français et en anglais,
 - Listing des partenaires intervenant dans la formation en santé publique des étudiants de l'Afrique sub-saharienne au Maroc,
 - Descriptifs des lauréats(es) de l'Afrique sub-saharienne diplômés de l'ENSP,
 - Descriptif de la plateforme d'échange entre les participants(es) et les lauréats(es) de l'Afrique sub-saharienne,
 - Descriptif des missions de la plateforme : sa localisation, ses membres, son mode de gestion et décrire les canaux pouvant permettre des liens de mobilité et des échanges entre l'ENSP et les lauréats(es) originaires de l'Afrique sub-saharienne,
 - Plan d'action définissant les activités à mettre en œuvre pour favoriser la dynamisation de la plateforme, la mobilité et l'échange entre l'ENSP et les lauréats(es) originaires des pays d'Afrique sub-saharienne ainsi qu'avec des



partenaires de formation en santé et des organisations sanitaires des pays concernés.

- Créer une plateforme pilote sur la base des données collectées et tester son fonctionnement.

4- Ethique de la consultation :

Le/la consultant(e) doit tenir compte des principes de l'éthique dans la conception des livrables, y compris le respect des procédures et le maintien de la confidentialité et la sécurité des informations recueillies.

5- Durée et lieu de la consultation :

- La consultation sera d'une durée de 32 jours ouvrables.
- Lieu de la consultation : Rabat site de l'étude et travail à distance.

6- Qualifications :

Cet appel à la consultation est ouvert aux consultants(es) nationaux.

Le/la consultant(e) ou l'équipe de consultants doivent répondre aux exigences suivantes :

- Formation universitaire de niveau Master ou supérieur en santé publique (une formation médicale serait un atout),
- Connaissance du système éducatif en santé publique et management de la santé du Maroc et éventuellement des autres pays de la région Ouest Africaine,
- Connaissance de l'offre de formation en santé au Maroc et en particulier de l'offre en santé publique et management des services de santé de l'ENSP,
- Expérience professionnelle avancée et expertise dans les domaines de la coopération internationale, dans le renforcement des systèmes de santé et dans la formation en santé publique et management des services de santé en particulier,
- Grande capacité de conceptualisation, d'analyse et de synthèse de l'information,
- Maîtrise de la langue française, la maîtrise de l'anglais serait un atout,
- Très bonne capacité de rédaction en français et en anglais,
- Capacités démontrées à livrer des services de qualité dans les délais impartis.



7- Modalités contractuelles et financières :

Un contrat de ladite consultation sera établi entre l'ENSP et le consultant.

Le paiement sera effectué par l'ENSP dans le cadre dudit projet entre l'ENSP et l'OIM selon les procédures en vigueur.

8- Supervision de la consultation :

-Le travail du consultant(e) sera réalisé en étroite collaboration avec l'équipe de l'ENSP,

-Les résultats doivent être validés dans un atelier de restitution auquel assisteront les représentants de l'ENSP, de l'OIM et toutes personnes/institutions jugées utiles.

9- Dossier et délai de soumission :

Le/la consultant(e) intéressé(e) par cet appel à consultation est invité(e) à fournir les documents suivants :

- Une synthèse de la compréhension des termes de référence, incluant la méthodologie proposée ainsi qu'un calendrier d'exécution incluant une proposition de travail et une offre technique et budgétaire,
- Le CV du consultant(e) principal(e) candidat(e) à la présente mise en concurrence et les CV de son équipe.

Les candidatures devront être envoyées à l'adresse électronique :

« **platformelaureatsensp@gmail.com** » en indiquant en objet : « Initiative pour la création d'un réseau des lauréats(es) internationaux de l'ENSP » **au plus tard le 22 février 2021, à 16h00 GMT+1.**

Pour tout complément d'information, veuillez contacter :

Dr Mahdouch Abdennasser

Tél : 05 37 68 31 62

E-mail : **platformelaureatsensp@gmail.com**